

Echiquier des Hautes Vosges

Association loi 1901 – RNA : W883002316 - affilié à la FFE n° : P88026 - SIRET : 838 828 556 00012
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : EchiquierHautesVosges@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.EchiquierHautesVosges.fr

ASSEMBLÉES GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

DE L'ÉCHIQUIER DES HAUTES VOSGES

Procès-verbal de séance

Date : le samedi 2 juillet 2022 à 17h00

Lieu : Gérardmer – Espace du Tilleul – Salle Diderot

Président de séance : Jean-Pierre LIST

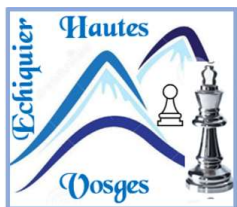
Secrétaire de séance : Dominique LAMOURETTE

Nombre total d'adhérents pouvant voter :	74
Nombre total des membres actifs à ce jour :	55
Nombre total d'adhérents présents ou représentés :	13
Nombre de pouvoirs reçus :	6

La validité des délibérations est conditionnée par la présence du quart au moins des membres.

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du PV de l'AGO du 3 juillet 2021
- 2- Rapport moral
- 3- Rapport financier et rapport du Vérificateur aux Comptes
- 4- Projet de budget (01/06/2022 – 31/05/2023)
- 5- Les projets sportifs
- 6- Résolutions soumises au vote
 - a. Approbation des comptes de l'exercice 2021/2022
 - b. Évolution du tarif d'adhésion au club
 - c. Approbation du budget 2022/2023
 - d. Élection du Vérificateur aux Comptes pour 2021/2022
 - e. Quitus au Comité Directeur
- 7- La parole est aux adhérents



Echiquier des Hautes Vosges

Association loi 1901 – RNA : W883002316 - affilié à la FFE n° : P88026 - SIRET : 838 828 556 00012
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : EchiquierHautesVosges@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.EchiquierHautesVosges.fr

Le Président ouvre la séance à 17h05. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Jean-Pierre LIST indique que des représentants des mairies des villes dans lesquelles le club est présent, à savoir Gérardmer, La Bresse, Remiremont et Vagney, avaient été invités pour participer à cette assemblée générale. Mais ils n'ont malheureusement pas pu se rendre disponibles pour des raisons d'agenda ou de santé. Le Président profite de cette occasion pour remercier chaleureusement les communes concernées pour leur soutien au développement des échecs sur leur territoire.

Jean-Pierre LIST remercie les personnes présentes, tout en regrettant qu'elles ne soient pas plus nombreuses. Il faudra pour l'assemblée générale de 2023 trouver les conditions adéquates pour avoir une assistance plus large (problème de jour dans la semaine ? d'horaire ? de date ?).

Les différents rapports ont été présentés sous la forme d'un PowerPoint et commentés en séance. Tous les rapports sont en annexe de ce procès-verbal et seuls les éléments marquants et les informations complémentaires données en séance sont repris ci-après.

1- Approbation du PV de l'AGO du 3 juillet 2021

➡ Aucune remarque n'a été formulée et le PV de l'AGO du 3/07/2021 est approuvé à l'unanimité.

2- Rapport moral

Évolution du Comité Directeur

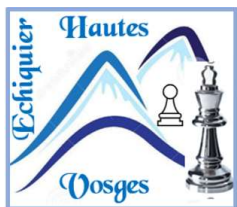
- Jean MUTZENHARDT – Trésorier
- Dominique LAMOURETTE – Secrétaire Général
- Non remplacement du Vice-président en charge de la Section de Cornimont.

La vie du club

- Création de la Section de Remiremont animée par Marc LAMBOLEZ
- La Section de Cornimont est « mise en standby » en attendant de trouver des adhérents souhaitant participer à des séances du club sur ce site. Les joueurs qui étaient « affiliés » à cette section restent bien sûr des membres à part entière de l'Echiquier des Hautes Vosges. Ils peuvent venir jouer dans les séances de n'importe quelle autre Section, s'ils le souhaitent et autant de fois qu'ils le souhaitent. La Section n'est pas une entité juridique ou règlementaire au niveau de la Fédération. Seul le club est reconnu comme tel.

Les effectifs

- Avec 74 licenciés, notre club est largement le premier club des Vosges en effectifs.
- Un chiffre plus correct serait de 55 adhérents actifs car un certain nombre de joueurs ne sont jamais venus au club ou ils se sont officiellement retirés en cours d'année. Même avec 55 adhérents, nous restons toujours le premier club en effectifs de joueurs.
- Nous avons toujours un trop faible pourcentage de « féminines » (16 %).
- Un déficit également en nombre de joueurs dans la tranche d'âge 14 à 20 ans. Mais la performance de nos joueurs compense leur trop faible nombre !



Echiquier des Hautes Vosges

Association loi 1901 – RNA : W883002316 - affilié à la FFE n° : P88026 - SIRET : 838 828 556 00012
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : EchiquierHautesVosges@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.EchiquierHautesVosges.fr

Les formations

- Le club, aidé en cela par le Comité Départemental des clubs d'Echecs des Vosges, a fourni de gros efforts en la matière
 - Stage d'un week-end au Pont du Metty des 16 jeunes les plus performants dans leur catégorie d'âge (dont 8 jeunes de notre club). Le stage a été animé par un Maître International d'Echecs – Manuel VALLES
 - Le coût de ce stage a été important, 110 euros, par jeune. Les parents ont payé 30 € ce qui laissait 80 € à la charge du Comité.
 - Formation + : à raison d'une séance 1h00 à 1h30 par mois toujours avec le même intervenant. Le coût de cette formation a été pris en charge à part égale par le Comité et le club, soit 300 € chacun.
 - Ces formations ont été appréciées par les participants et elles leur ont permis d'accéder à une formation de haut niveau.
- Pour la saison prochaine, les modalités et/ou le financement de ces formations devront être revus en particulier pour le Comité.
- Pour la formation des joueurs de « haut niveau » à l'occasion des séances d'entraînement du club, notre éclatement sur 4 sites géographiques ne facilite pas les choses. Nous rechercherons de nouvelles solutions à cette difficulté.

Les compétitions de la saison 2021/2022

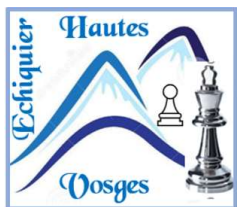
- Elles ont toutes pu se dérouler mais elles ont encore été fortement perturbées par la COVID.
- Charline SKOTAREK (U8F) et Augustin SKOTAREK (U10) ont été qualifiés pour participer à la finale du Championnat de France des Jeunes à Agen du 17 au 24 avril 2022. Ils ont terminé tous deux dans le milieu du classement de leur catégorie d'âge, ce qui est un très beau résultat, face à la concurrence de tous les meilleurs joueurs des clubs français.
- Dans l'interclub départemental, les 2 équipes EHV ont terminé à la 2^{ème} et 3^{ème} place du classement final.
- En National IV, l'équipe a terminé à la 5^{ème} place derrière 4 équipes nancéiennes. Ce qui est là aussi un beau résultat qui permet au club de se maintenir en National IV pour la prochaine saison.

L'initiation aux échecs en milieu scolaire

- Une très grosse opération pour l'école primaire de La Bresse avec une initiation en 6 fois $\frac{3}{4}$ d'heure pour tous les élèves du CP au CM2. Une grande satisfaction exprimée par les professeurs, les parents et les enfants.
- Une initiation a également été réalisée pour une classe de CE1/CE2 du groupe scolaire Saint-Laurent de La Bresse.
- La même opération a été réalisée en périscolaire pour le Syndicat.

3- Rapport financier et rapport du Vérificateur aux Comptes

- L'exercice a été bouclé au 31 mai avec un excédent de 833,00 €
- Ce bon résultat a pu être obtenu en grande partie grâce à la subvention de 300 € qui nous a été attribuée par la ville de La Bresse pour la formation à l'école primaire. Elle a été complétée par un don de 150 € de l'association des parents d'élèves les P'tits Bressauds. Jean-Pierre LIST a été particulièrement sensible à ce geste inattendu et très sympathique.



Echiquier des Hautes Vosges

Association loi 1901 – RNA : W883002316 - affilié à la FFE n° : P88026 - SIRET : 838 828 556 00012
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : EchiquierHautesVosges@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.EchiquierHautesVosges.fr

Rapport du Vérificateur aux Comptes

- Les comptes de notre association pour l'exercice 2021/2022 ont été examinés par le Vérificateur aux Comptes, M. Daniel HUSSE. Nous remercions M. HUSSE pour son intervention. Il n'a pas eu de remarques à formuler et il recommande sans réserve à l'assemblée générale de donner quitus au Trésorier.
Le Rapport du Vérificateur aux Comptes est en annexe.

4- Projet de budget (01/06/2022 – 31/05/2023)

- Nous allons poursuivre nos efforts dans le domaine de la formation avec une thématique supplémentaire, celle de la formation d'arbitres.
- Nous allons solliciter une augmentation des subventions de nos villes partenaires pour la porter de 100 à 150 €. Cela est déjà fait pour La Bresse.
- Le Comité Directeur avait envisagé une augmentation de 5 € de toutes les adhésions pour faire face au supplément de dépenses pour le passage « des licences B en licences A » pour les jeunes et la diminution de la marge pour les adultes. Dans le contexte inflationniste actuel cette mesure a été abandonnée mais la pression sur nos finances demeure.
- Nous allons également chercher à développer le partenariat d'entreprise, même si les débuts en la matière se sont avérés difficiles.

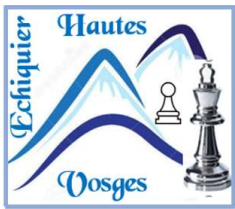
5- Les projets sportifs pour la saison 2022/2023

National IV

- Le nouveau capitaine de l'équipe sera Marc LAMBOLEZ. Les matchs en local seront joués à Vagney (sauf indisponibilité de la salle Trait d'Union).
- Il faudra pouvoir mobiliser 8 joueurs pour chacune des rencontres et de préférence les meilleurs joueurs du club. Il faudra pour cela avoir un minimum de 10 à 12 joueurs potentiels.

Championnat des Vosges (-1600)

- Il s'agira de la principale nouveauté de la saison. Ce championnat individuel remplacera l'interclub départemental par équipe. Il aura entre autres l'avantage de permettre à un plus grand nombre de joueurs de participer à la compétition et de s'affranchir des problèmes de disponibilité des joueurs, surtout si nous devons une nouvelle fois être confrontés à des crises sanitaires (Covid, grippe, ...)
- Ce championnat se déroulera sur 2 tournois consécutifs. Chaque tournoi se jouera sur 2 dimanches et à chaque rencontre il se jouera 3 rondes de 50' [+10'']
- Tous les joueurs ayant en début de tournoi un ELO inférieur à 1600 pourront participer à ce championnat. Chaque joueur inscrit avant le début du tournoi pourra se déclarer forfait pour l'un ou l'autre des dimanches, voire pour les deux.
- Un classement par club sera également établi suivant des règles qui restent à définir.
- La cadence « lente » obligera les joueurs à avoir une licence A. Pour les jeunes, cela ne change rien car le surcoût entre une licence B et une licence A est pris en charge par le club. Les adultes qui souhaitent participer à ce championnat devront prendre une licence A au prix de 60 €.



Echiquier des Hautes Vosges

Association loi 1901 – RNA : W883002316 - affilié à la FFE n° : P88026 - SIRET : 838 828 556 00012
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : EchiquierHautesVosges@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.EchiquierHautesVosges.fr

Calendrier des compétitions vosgiennes

- Le calendrier a été arrêté à l'occasion de l'AG du Comité départemental dans la matinée du 2 juillet.
- Il sera publié très prochainement.

6- Résolutions soumises au vote

a. Évolution du tarif d'adhésion au club

Les seules évolutions proposées concernent :

- Pour les nouveaux joueurs qui adhèrent pour la première fois au club après le 1^{er} mars, le coût des licences B pour la fin de la saison en cours sera de :
 - 10 € pour les jeunes (au lieu de 5 €)
 - 15 € pour les adultes (au lieu de 10 €)

➡ **Cette proposition est adoptée à l'unanimité**

b. Approbation du budget 2022/2023

La présentation du budget s'est malheureusement avérée assez difficile. Nous avons bien un tout nouvel écran mais la puissance du projecteur était insuffisante pour permettre une bonne lisibilité des tableaux de chiffres.

➡ **Le budget pour l'exercice 2022/2023 est adopté à l'unanimité**

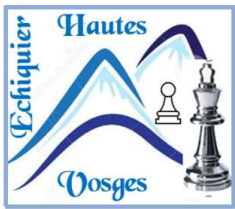
c. Élection du Vérificateur aux Comptes pour 2021/2022

Le Comité Directeur propose à l'assemblée générale d'élire à la fonction de Vérificatrice aux Comptes Madame Stéphanie CLAUDE, demeurant 3 chemin du Charmois - 88120 VAGNEY

➡ **L'élection de Mme Stéphanie CLAUDE à la fonction de Vérificatrice aux Comptes pour l'exercice 2022/2023 est adoptée à l'unanimité.**

d. Quitus au Comité Directeur

➡ **L'assemblée Générale vote à l'unanimité le quitus au Comité Directeur du club.**



Echiquier des Hautes Vosges

Association loi 1901 – RNA : W883002316 - affilié à la FFE n° : P88026 - SIRET : 838 828 556 00012
Siège social : 1 boulevard de Saint-Dié - 88400 Gérardmer ✉ : EchiquierHautesVosges@gmail.com
Adresse de gestion : 16 rue de Bellevue - 88250 La Bresse @ : www.EchiquierHautesVosges.fr

Le Président remercie les participants pour leur présence et pour leur confiance.

Il invite toutes les personnes présentes à partager un verre de l'amitié.

Sans autres questions, le Président clôt la séance à 18h20.

Le Secrétaire Général
de l'Echiquier des Hautes Vosges

Dominique LAMOURETTE

Dominique Lamourette

Le Président
de l'Echiquier des Hautes Vosges

Jean-Pierre LIST